

ANNULATION DU PSE

Réaction des Organisations Syndicales

Il y a un peu plus d'un mois, la Direction de MANITOU annonçait un Plan de Sauvegarde de l'Emploi concernant la suppression de 63 postes de travail en France.

Hier, alors que nous nous apprêtions à engager la seconde réunion de négociations sur les mesures d'accompagnement dans le cadre de ce PSE, Michel DENIS et Carole LAJOUS sont intervenus pour annoncer aux organisations syndicales l'abandon de celui-ci.

La Direction de MANITOU annule donc, purement et simplement, son PSE !

Notre première réaction a été un sentiment de soulagement. L'ensemble des salariés français va pouvoir retrouver un peu de sérénité dans ce contexte de crise sanitaire déjà si anxiogène.

Néanmoins, même si ce revirement de situation peut apparaître, de prime abord, comme une sage décision, le comportement de la Direction nous interroge.

Pourquoi avoir fait subir une telle épreuve aux salariés alors que l'impasse économique de ce PSE a été soulevée rapidement par toutes les organisations syndicales ?

Pourquoi invoquer, aujourd'hui, des conditions de négociations extrêmement dégradées alors que depuis le début de cette procédure la Direction rechigne à négocier avec les organisations syndicales ?

Bien sûr, nous n'avons pas toutes les réponses à ces questions mais la période que nous venons de traverser nous alerte sur la confiance que les salariés, les représentants du personnel et les organisations syndicales de MANITOU peuvent avoir dans leurs dirigeants.

Dans l'immédiat, nous resterons extrêmement vigilants sur les points suivants :

- La mise en place de mesures sérieuses afin de lutter efficacement contre les risques psycho sociaux.
- La mise en œuvre d'une réorganisation qui ne masque pas d'éventuels départs déguisés.

Cette expérience nous rappelle que la responsabilité sociale de l'entreprise, et en particulier la nécessité de construire un relatif équilibre entre les intérêts des actionnaires et ceux des salariés, est vouée à l'échec si elle n'est pas le fruit d'une négociation collective réelle et sincère.

Il est essentiel de renouer avec une telle pratique quelles que soient les forces issues de la démocratie représentative.

